



Direttore
Jean-Michel PALAZZI

Corti, u 25 du ghjugnu di u 2018

Consultation du public relative à la prise d'un arrêté du Conseil Exécutif de Corse portant sur l'abrogation de la réserve de chasse et de faune sauvage de « Linguizzetta »

Objet : Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement – Synthèse des observations

Décision concernée :

La Collectivité Territoriale de Corse a été sollicitée pour l'abrogation de la réserve de chasse et de faune sauvage de « Linguizzetta » sur la commune de Linguizzetta en Haute-Corse.

Période et lieu de consultation :

Du 30 mai au 22 juin 2018 sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Synthèse des observations émises par le public :

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 23 jours, ce projet d'arrêté n'a fait l'objet d'aucune observation

Observations émises par le public dont il a été tenu compte :

Sans objet

Le Directeur

Jean-Michel PALAZZI